



Santé

Le don de cordon ombilical sera plus facile

D EPUIS LUNDI, les femmes qui accouchent à la maternité privée Armand-Brillard de Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne) peuvent faire don du cordon ombilical de leur bébé. En un an, le nombre d'établissements habilités à faire du prélèvement de sang de cordon est passé en France de 8 à 15, soit presque deux fois plus. Une accélération que l'on doit notamment au partenariat lancé en novembre 2008 entre l'Etablissement français du sang (EFS) et le groupe de cliniques privées de la Générale de santé.

Les spécialistes espèrent qu'avec ce nouveau système la France pourra rattraper son retard en la matière : il y a un an, l'Hexagone n'était en effet qu'au 16^e rang mondial en termes de stockage de sang de cordon, avec seulement 7 000 prélèvements depuis que cette activité a été lancée en France il y a vingt ans... « Nous n'avons pas encore le nombre de prélèvements effectués mais il y a fort à parier qu'ils devraient eux aussi doubler », souligne

Grégory Katz, directeur de la Générale de santé.

Un sang précieux contre certaines leucémies

Prélevé par une sage-femme — sans douleur ni pour la mère ni pour l'enfant, et après un consentement écrit des parents — dans les minutes qui suivent l'accouchement, le sang de cordon, et plus précisément les cellules souches qui s'y logent, peut remplacer dans de nombreux cas la moelle osseuse pour effectuer des greffes dans certaines maladies du sang comme la leucémie. Il s'agit simplement de pomper le sang à l'intérieur du cordon et de le stocker dans l'une des banques publiques du territoire où il sera congelé pour un usage ultérieur. C'est un geste très simple et rapide.

Toutefois, contrairement à ce qui se passe à l'étranger (*tire ci-contre*), en France le don de sang de cordon est anonyme, gratuit et destiné à autrui. Impossible de congeler les cellules souches de son cordon pour soi-même ou son enfant. « Chez

nous, la collecte de sang de cordon est basée sur la solidarité nationale », explique le docteur Catherine Faucher, médecin greffeur à l'Institut Paoli-Calmettes de Marseille (Bouches-du-Rhône), membre de la Société française de greffe de moelle et de thérapie cellulaire.

Conscient lui aussi qu'il est urgent d'améliorer les performances de la France dans la collecte de ces précieuses cellules, le Collège national des gynécologues-obstétriciens français (CNGOF) a distribué hier, à l'occasion de son congrès annuel, une plaquette d'information de l'Agence de biomédecine sur le don de sang de cordon. En effet, aujourd'hui, dans la plupart des accouchements, le cordon ombilical est considéré comme un simple déchet opératoire et termine... à la poubelle. Le partenariat de l'EFS avec la Générale de santé pourrait changer la donne, même si certains en doutent et proposent carrément d'autoriser les banques privées et payantes de sang de cordon. **ALEXANDRA ECHKENAZI**



Le nombre d'établissements habilités à recueillir le sang de cordon ombilical a doublé en un an. (BSIP/BOUCHARLAT)